

Bulletin d'information Municipal

MARINGUES



Numéro 42 – JUIN 2005



Brèves ... Brèves ...

GUIDE PRATIQUE

Pour obtenir :

- * **Un extrait d'acte de naissance** : gratuit : s'adresser à la Mairie du lieu de naissance
- * **Un extrait d'acte de mariage** : gratuit : s'adresser à la Mairie du lieu de mariage
- * **Un extrait d'acte de décès** : gratuit : s'adresser à la Mairie du lieu de décès ou à la mairie du domicile de la personne défunte

- * **Une Carte Nationale d'Identité** : gratuite : s'adresser à la Mairie de son domicile pour justificatifs à fournir pour la demande auprès de la Sous-Préfecture
- * **Passeport** : Timbre fiscal à 60 €uros : s'adresser à la Mairie de son domicile pour justificatifs à fournir pour la demande auprès de la Préfecture
- * **Inscription sur les listes électorales** : obligatoire : Les personnes nouvellement installées dans la commune peuvent venir s'inscrire en Mairie entre le 1^{er} Septembre et le 31 décembre de chaque année, munies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.
- * **Demande de Carte grise** : Payante : imprimés disponibles en Mairie
- * **Duplicata de permis de conduire** : gratuit : imprimés disponibles en Mairie

INTERNET

Pour être en accord avec notre temps, Internet doit être vivant et toujours en mouvement, c'est pourquoi nous avons "relooké" notre site que vous pouvez visiter sur www.maringues.com.



Permanence de l'Assistante Sociale

Nathalie PARROT, assistante sociale du secteur tient sa permanence en Mairie de Maringues les lundis matins de 9 heures à 12 heures.

Vous pouvez la joindre au **04.73.68.70.51** (le lundi matin)

Ou au centre de circonscription de Thiers : **04.73.80.86.40.** (les autres jours).

Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie

- ✓ Lundi : 8 h 30 à 12 h 00
13 h 30 à 17 h 30
- ✓ Mardi : 8 h 30 à 12 h 00
13 h 30 à 17 h 30
- ✓ Mercredi : 8 h 30 à 12 h 00
13 h 30 à 17 h 30
- ✓ Jeudi : 8 h 30 à 12 h 00
13 h 30 à 18 h 30
- ✓ Vendredi : 8 h 30 à 12 h 00
13 h 30 à 17 h 30

Permanence de Bernard FAURE - Maire

Monsieur le Maire assure une permanence chaque Jeudi en Mairie à partir de 17 h 30. Il se tient à la disposition de toute personne qui souhaite le rencontrer. Il est préférable de prendre rendez-vous au Secrétariat de Mairie : **04.73.68.70.42**

PLATE-FORME DE SERVICE EN SANTÉ

L'Assurance maladie Auvergne met en place un nouveau service destiné à tous les publics au 0 820 904 221 (0,12 euros/mn depuis un poste fixe). Du lundi au vendredi, de 9h à 18h, des conseillers de l'Assurance Maladie répondent à vos questions :

- Où trouver les professionnels de santé en région Auvergne (médecins, établissements de soins, associations, etc...).
- Avoir leurs coordonnées : téléphone, adresse.
- Connaître le secteur tarifaire : tarifs de l'assurance maladie, dépassement.
- Obtenir des conseils et trouver des réponses à vos préoccupations en matière d'orientation dans le système de soins.

Attention : ce service ne répond pas aux questions relatives à vos dossiers et à vos remboursements

PRENDRE LE BON CHEMIN

Des informations importantes sont données dans ce 42^{ème} bulletin municipal. Tout d'abord, en matière d'urbanisme : un point sur la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) et son état d'avancement, et sur la mise en place d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (Z.P.P.A.U.P).

Ces deux études vont conditionner le développement futur de la commune, notamment en ce qui concerne le patrimoine bâti et le droit des sols.

Sont également présentés dans ce bulletin les différents chantiers en cours ou à venir. Ces travaux modifient l'image de certains quartiers : le Pont d'Andou - L'église avec la restauration des façades où les tailleurs de pierre réalisent un travail quasiment artistique.

Nos villages vont connaître divers aménagements : les Goslards avec les travaux en traverse, Vensat avec la restructuration de la place : nouvelles plantations - réfection des toitures du four, du lavoir, de la salle qui sera agrandie pour y installer des sanitaires, les Fourniers avec également des toilettes pour la salle, la Côte Rouge avec la réalisation d'un programme d'assainissement collectif et la construction d'une unité de traitement.

Le développement harmonieux de la commune passe par un nécessaire équilibre, auquel la municipalité est du reste très attachée, entre le bourg, le centre ancien et les villages.

Je n'oublie pas "L'Ombelle", notre maison de retraite : le planning des travaux est respecté et en Juillet prochain, la 1^{ère} phase sera achevée. Les résidents pourront ainsi bénéficier de nouveaux espaces avec un confort accru.

Vous m'avez souvent entendu dire, que nous avons eu raison de mettre en place la Communauté de Communes "Limagne Bords d'Allier". Depuis sa création, nous avons travaillé en étroite collaboration avec les communautés voisines. La réaction rapide et solidaire de l'ensemble des élus de ces collectivités a d'ailleurs permis d'obtenir de l'Administration la création d'une nouvelle perception, à Luzillat commune située au barycentre ; les trésoreries existantes : CHATELDON - MARINGUES ET RANDAN - étant appelées à être fermées assez rapidement.

Cette volonté politique des élus, très affirmée, a été d'agir en faveur du maintien de ce service public dans nos territoires.

Depuis quelques jours, nous avons franchi une nouvelle étape par l'adhésion "Au pays de Vichy - Auvergne". C'est un pas important : une dizaine de communautés de communes ainsi regroupées, vont se rencontrer régulièrement "dans ce pays", au sein d'une structure associative pour étudier, proposer, prévoir l'avenir de nos territoires et de leurs habitants, en contractualisant des projets avec le Département, la Région, l'Etat, l'Europe...

J'ai l'intime conviction que nous avons pris le bon chemin.

Bernard FAURE



JUMELAGE

Pour faire suite aux cérémonies qui ont eu lieu à MARINGUES en septembre dernier, c'est avec plaisir qu'environ 70 personnes vont se rendre à HOFGEISMAR du 10 au 13 juin afin de fêter le 20^{ème} anniversaire de notre jumelage.

Les enfants de la Limagne animeront cette cérémonie avec la fanfare d'Hofgeismar.

Eglise Notre Dame

Ministère de la Culture

Direction du Patrimoine

Monuments Historiques

FRANÇOIS VOINCHET
Architecte en Chef
des Monuments Historiques
9 cours Jean Jaurès
03000 MOULINS
Tél : 04 70 44 60 36
Fax : 04 70 44 69 67
E-Mail : bourdet-voinchet@wanadoo.fr

PUY-DE-DÔME

MARINGUES

ÉGLISE NOTRE-DAME

Restauration des façades extérieures

Les travaux de restauration des toitures de l'église Notre-Dame de Maringues se sont achevés en août 2002.

Il est actuellement procédé à la restauration des façades extérieures de l'édifice, romanes et gothiques, qui ont beaucoup souffert des intempéries et des mauvais traitements qui leur ont été infligés.

Les façades romanes sont construites en calcaire de Chaptuzat de couleur gris clair, qui s'est partiellement désagrégé sous l'effet de la pluie et du gel.

Il convient donc de remplacer les pierres désagrégées par des pierres neuves de nature comparable, compte tenu du fait que les carrières de Chaptuzat sont fermées depuis longtemps.

Les façades gothiques (essentiellement du XV^e siècle) ont été construites en andésite noire de Volvic.

Les principaux désordres dont ces pierres ont souffert sont consécutifs à la mise en place de grilles en fer qui ont rouillé et qui les ont faites éclater.

Il a donc été décidé de supprimer les grilles là où elles n'étaient pas indispensables, et de remplacer les pierres éclatées par de nouvelles pierres taillées dans la roche de Volvic, dont la carrière est toujours disponible.

L'opération se poursuivra par la restauration des vitraux du XIX^e siècle, généralement de bonne facture, et par le rejointoiement général au mortier de chaux grasse.

MOULINS, le 27 avril 2005

F. VOINCHET

FRANÇOIS VOINCHET
ARCHITECTE EN CHEF DES MONUMENTS HISTORIQUES D.P.L.G.
9 COURS JEAN JAURÈS - 03000 MOULINS
TÉLÉPHONE : 04 70 44 60 36 - FAX : 04 70 44 69 67

60^{ème} Anniversaire Maurice Vacher

A l'occasion de la journée de la déportation le 24 Avril dernier, la commune a rendu hommage à Maurice Vacher, mort pour la France le 19 septembre 1944 en déportation.

Cette cérémonie solennelle et émouvante a rassemblé de nombreuses personnes : élus, membres des associations....autour de la famille.

Après s'être recueilli au 22 rue du Pont de Morge, devant la maison familiale, le défilé s'est rendu au cimetière.

Nous publions ici l'allocution prononcée par sa fille, Hélène AGEE et celle de Bernard FAURE, Maire.

Journée souvenir des déportés Maringues 24 avril 2005

Nous sommes réunis aujourd'hui pour un devoir de mémoire : le 60^{ème} anniversaire de la libération des camps de concentration nazis.

Devoir de mémoire pour un patriote marinois.

Maurice VACHER, ancien combattant 14-18 n'avait pu se résigner à la capitulation de certains français lors de la défaite de 1940. Il rentre en résistance - petit à petit se forment des réseaux. Il adhère aux " M.U.R. " (Mouvements Unis de la Résistance) qui furent les " Iers corps Francs d'Auvergne ".

Malgré mon jeune âge d'alors, je me rappelle bien des choses.

Hélas, malgré sa prudence il fut arrêté par la gestapo le 29 février 1944. Arrêté devant moi, dans cette maison familiale d'alors, menotté, embarqué dans une de ces célèbres tractions avant noire.

Ce fut une tragédie dans la famille. Un jour que je ne peux oublier.

Il fut déporté en Autriche, au camp de MAUTHAUSEN puis à HARTHEIM qui était un satellite du camp central.

HARTHEIM lieu de sinistre mémoire où se pratiquaient expériences humaines et euthanasie - C'est là qu'il fut gazé le 19 septembre 1944 (le camp n'a été libéré que le 7 mai 1945).

Je suis allée visiter ces lieux maudits, en pèlerinage, avec mon frère et nous en étions revenus bouleversés par ce que nous avons appris.

Nous ne pouvions pas oublier le martyr de notre père " Mort pour la France ".

Et nous enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants (et plus maintenant) nous vous demandons de ne pas oublier votre déporté de Maringues (mort pour que nous vivions libres).

Ces plaques (maison, cimetière, mairie, rue qui porte son nom) se rapportent à l'histoire de votre ville.

Merci à vous marinois.

Merci à Monsieur le Maire d'avoir organisé cette cérémonie, cela nous va droit au cœur.

Hélène VACHER-AGEE



Journée de la Déportation - 24 avril 2005

La journée de la déportation revêt cette année un caractère tout particulier, en raison du 60^{ème} anniversaire de la libération des camps de la mort.

Hiver 1945 : les forces alliées pénètrent dans les camps, situés pour l'essentiel en Europe centrale ; là, elles découvrent l'horreur, l'innommable, la négation de l'homme.

Des milliers, des centaines de milliers, voir des millions de personnes persécutées, torturées, humiliées, exposées à la faim, au froid, exploitées par le travail forcé, puis gazées, exterminées.

Pourquoi ? Leur seul tort était de ne pas correspondre aux critères de la race pure, la race aryenne, définis par l'idéologie nazie. Parmi elles se trouvaient donc des résistants, des communistes, des tsiganes, des juifs (les plus nombreux), des homosexuels...

Depuis 60 ans, les survivants n'ont eu de cesse de témoigner, de transmettre, de faire vivre la mémoire du plus grand génocide de l'humanité, de l'holocauste. La valeur de leur témoignage est immense.

Soixante ans après, le monde refuse d'oublier.

Il nous faut relayer cette parole pour qu'elle ne tombe pas dans l'oubli. Il nous faut le faire au quotidien, dans nos actes, à travers nos réalisations, pour que les valeurs que nous partageons, les valeurs d'égalité, de fraternité, de liberté, de respect des droits de l'homme, l'emportent.

Chaque année, la France rend hommage aux victimes de la barbarie hitlérienne. Mais cette année, les cérémonies ont une ampleur exceptionnelle en raison de ce 60^{ème} anniversaire.

Nous sommes ici au Pont de Morge devant la maison de Maurice Vacher, en présence des membres de sa famille : sa fille, ses petites filles, ses arrières petits enfants, ses cousins, ses amis...

Maurice Vacher vivait là, et y exerçait son métier de garagiste.

Arrêté par la Gestapo le 29 février 1944, il fut déporté au camp de Mauthausen.

Pourquoi ? Pour avoir pris le parti de se battre contre l'occupant, de lutter pour la liberté. Maurice Vacher fut victime de la haine, de la délation.

N'oublions pas que les exactions commises par les nazis, ont été pour beaucoup, facilitées en France par la complicité du gouvernement de Vichy et d'une partie de la population.

Maringues n'a pas échappé à ce phénomène, et ce sont les agissements de certains qui ont envoyé Maurice Vacher en déportation. Il n'en reviendra pas.

Nous sommes là rassemblés pour nous souvenir et pour lui rendre hommage.

En ma qualité de Maire, je veux ici exprimer à sa famille la reconnaissance de la commune et des Marinois : Maurice Vacher a payé de sa vie son engagement au service de la liberté de son pays.

Créée au lendemain de cette période de l'histoire très douloureuse, la Communauté Européenne a joué un rôle très positif dans les relations franco - Allemandes.

Cette journée du souvenir doit offrir aux jeunes générations l'opportunité d'œuvrer sans cesse pour le respect de l'autre, pour la paix, la liberté, pour qu'enfin il n'y ait "plus jamais ça".

Bernard Faure



Le budget primitif ... Le budget primitif ...

Présenté et voté lors de la séance du 31 mars dernier, le budget 2005 s'équilibre à :

- section de fonctionnement : 1.821.926€
- section d'investissement : 1.502.616€

Comme chaque année, nous vous le présentons en détail.

Vous constaterez que comme les exercices précédents, l'investissement est soutenu. Ces opérations budgétaires reflètent parfaitement les travaux réalisés sur l'ensemble du territoire communal, soit en régie directe (services techniques) ou par des entreprises.

La volonté politique de la Municipalité est de poursuivre le développement de la commune tout en maîtrisant la pression fiscale. Cela nécessite une gestion rigoureuse et une recherche quasiment permanente du concours financier des autres collectivités (Région-Département) et de l'Etat.

Recettes de Fonctionnement : 1.821.926 €

70 - Produits des services : 126.100€
Concessions cimetière, redevances funéraires, repas à domicile, cantine, abonnements, bibliothèque, tanneries, participation tennis-Club, chauffage et électricité gîte rural, salles Honneur et Annexe...

72 - Travaux en régie : 53.500€

73 - Impôts et taxes : 622.001€

Contributions directes, droits de place, impôts sur les spectacles, emplacements publicitaires, droits de mutation, reversement taxe professionnelle (TPU)

74 - Dotations et participations : 761.325€

Dotation forfaitaire, dotation d'aménagement, subventions du Département (halle des sports, PDI, dotation d'animation locale décentralisée), participations des communes au fonctionnement des écoles publiques, compensation taxe professionnelle, taxes foncières et taxes d'habitation, fonds national de péréquation...

75 - Autres produits de gestion courante : 78.000€

Locations, produits divers de gestion courante.

013 - Atténuations de charges : 180.000€

Remboursement de rémunération du personnel (CNASEA pour les salaires des CES, CEC et emplois-jeunes, CNP pour maladies, accidents du travail ...).

77 - Produits exceptionnels : 1.000€

Dons, remboursements divers, produits cessions immobilières...

Dépenses de fonctionnement : 1.821.926 €

60 - Achats et variations de stocks : 256.080€

Eau, gaz, électricité, combustible, carburant, alimentation, fournitures repas à domicile et cantine, produits d'entretien ménager, produits pharmaceutiques, vêtements de travail, livres bibliothèque, fournitures scolaires et administratives, fournitures de voirie, petit équipement.

61 - Services extérieurs : 64.800€

Location de matériel (photocopieurs), entretien de bâtiments, voies et réseaux, entretien matériel roulant, maintenance téléphonique et informatique, assurances, documentation générale, formation CEC...

62 - Autres services extérieurs : 52.891€

Indemnité comptable, honoraires, frais d'actes, fêtes et cérémonies, annonces et insertions, publications, transports, frais d'affranchissement et télécommunications,

cotisations diverses...

63 - Impôts et taxes : 20.820€

Taxes foncières, taxe d'habitation gîte rural, vignettes automobiles.

64 - Charges du personnel : 828.000€

Agents titulaires et non titulaires, cotisations URSSAF, caisses de retraite, ASSEDI, assurances CNP, médecine du travail, indemnités diverses...

65 - Autres charges de gestion courante : 178.290€

Indemnités des élus, cotisations des syndicats intercommunaux, subventions aux associations, participation au contrat d'association de l'école privée...

66 - Charges financières : 69.500€

Remboursement des intérêts de la dette.

67 - Charges exceptionnelles : 7.000€

Prix des maisons fleuries, subventions exceptionnelles.

Virement à la section d'investissement : 314.045€

Dépenses imprévues : 30.500€

Produit Fiscal attendu pour 2005

| Taxe | Base Notifiée | Taux voté par le CM | Produit |
|---|---------------|---------------------|-----------|
| Taxe d'habitation | 1.815.000 € | 14,76 % | 267.894 € |
| Taxe foncière des propriétés bâties | 1.403.000 € | 14,91 % | 209.188 € |
| Taxe foncière des propriétés non bâties | 103.900 € | 79,98 % | 83.099 € |
| TOTAL | | | 560.181 € |

Le budget primitif ... Le budget primitif ...

DEPENSES D' INVESTISSEMENT

- ☞ Capital emprunts : 198.000 €
- ☞ Capital EPF/SMAF : 8.300 €
- ☞ Matériels de transports : 50.000 €
- ☞ Plantations : 10.000 €
- ☞ Matériels de bureau : 6.000 €
- ☞ Matériels divers : 25.000 €
- ☞ Autres bâtiments : 25.000 €
- ☞ Mobilier : 2.000 €
- ☞ Eclairage public : 100.000 €
- ☞ PLU : 16.000 €

Dépenses par opération

| | | |
|---|--|--|
| EGLISE • Travaux : 150.000 € | PONT D'ANDOU • Travaux : 90.000 € | Immeuble F. SEGUIN • Com de Communes : 100.000 € • Travaux : 70.000 € |
| MAISON DE BOUILLON • Mobilier : 2.000 € • Informatique : 20.400 € • Travaux : 388.760 € | ATELIERS MUNICIPAUX • Travaux : 10.000 € | VOIRIE • Travaux : 61.156 € |
| AMENAGEMENT PLACE FRANCOIS SEGUIN • Honoraires : 5.000 € • Travaux : 10.000 € | LES GOSLARDS • Travaux : 155.000 € | TOTAL B.P. : 1.502.616 € |

Subventions par opération

| | |
|---|---|
| LES GOSLARDS • Conseil Général : 112.500 € | IMMEUBLE F. SEGUIN • Ministère Intérieur : 5.000 € • Conseil Général : 30.000 € • Vente C. de Communes : 27.000 € • C. de Communes : 100.000 € |
| EGLISE • Etat : 99.120 € • Conseil Général : 82.600 € • Conseil Régional : 24.780 € | AMENAGEMENT PLACE FRANÇOIS SEGUIN • Conseil Régional : 30.000 € |
| MAISON DE BOUILLON • Conseil Général : 82.551 € • Conseil Régional : 5.010 € | PONT D'ANDOU • Conseil Général : 46.000 € |
| VOIRIE • F.F. Foot : 4.300 € | |

RECETTES D' INVESTISSEMENT

- ☞ Virement Section de fonctionnement : 314.045 €
- ☞ DGE : 64.245 €
- ☞ Amendes de police : 3.200 €
- ☞ FCTVA : 69.300 €
- ☞ TLE : 10.000 €
- ☞ Emprunts : 350.000 €
- ☞ Intégration éclairage Foot : 42 965 €

TOTAL B.P. : 1.502.616 €

TABLEAU COMPARATIF DES TAXES

| | TH | FB | FNB | TP |
|-------------------|-------|-------|--------|-------|
| AMBERT | 10,32 | 18,93 | 71,42 | TPU* |
| AULNAT | 14,48 | 15,76 | 91,64 | TPU* |
| BILLOM | 19,33 | 32,41 | 170,57 | TPU* |
| COURPIERE | 11,18 | 17,81 | 59,90 | TPU* |
| LEMPDES | 15,13 | 14,71 | 109,23 | TPU* |
| LEZOUX | 16,94 | 22,35 | 101,25 | TPU* |
| MARINGUES | 14,76 | 14,91 | 79,98 | TPU* |
| PONT DU CHATEAU | 15,50 | 15,20 | 107,30 | TPU* |
| PUY GUILLAUME | 11,60 | 15,56 | 75,69 | 14,08 |
| ST ELOY LES MINES | 11,07 | 16,40 | 44,34 | 9,96 |
| ST REMY/DUROLLE | 11,14 | 17,59 | 69,66 | 11,04 |

*TPU - Ces communes sont adhérentes à des communautés de communes; leur taux de TP est donc fixé par le conseil communautaire.

Pour Maringues (Limagne Bords d'Allier) le taux de TPU est de 11,94%

Programme d'assainissement

Travaux...Travaux...Travaux...

• Place des Marronniers

Son aménagement est quasi achevé. Le passage entre les deux places, François Seguin et Michel de l'Hospital, est ouvert avec d'un côté un muret qui sera muni de points d'éclairage public et de l'autre des marches d'escalier qui pourront servir de bancs pour les spectacles de plein air.

Des arbres ont été plantés par nos soins et l'entreprise paysagiste Vert 2000 : 4 marronniers blancs et 5 rouges pour la somme de 1.933,81 € H.T.

Une jardinière de végétaux a été installée vers le transformateur dans le but de le dissimuler ; celui-ci en effet n'a pu être enlevé, EDF ne prenant pas en charge cette opération.

• Rue traversière

Aménagement d'un pigeonnier

Une petite maison en état de vétusté a été acquise par la commune en vue de la réhabiliter en pigeonnier. Les travaux de restauration sont presque terminés : réfection des façades avec crépis - joints de pierre - toiture entièrement refaite. Aménagement interne pour abriter nos pigeons. L'objectif est de maîtriser leur développement, de contrôler le nombre de ces volatiles qui portent atteinte à notre environnement.

• Installation de jardinières

En centre ville : devant la Médiathèque - Rue Annat - Place de la Fontaine du Chéry. La fourniture et les plantations s'élèvent à 3.000 €uros H.T.

2^{ème} Tranche "La Côte Rouge"

La Commune a fait réaliser une étude de zonage d'assainissement en 2000, ce qui lui a permis de disposer d'un schéma directeur d'assainissement.

Afin d'améliorer la qualité de l'eau des cours d'eau des bassins versants de la commune de Maringues, il est nécessaire et urgent d'intervenir afin de traiter la pollution domestique essentiellement au bourg (secteur du Dourmillon) Pont-Picot, Montgacon, Vensat, Sanat, Les Goslards, et la Côte Rouge.

En effet, il existe de nombreux rejets d'eaux usées directement à la rivière dans ces différents sites.

En terme de hiérarchisation des interventions sur la commune (problèmes de salubrité publique et/ou pollution du milieu naturel), cette étude a fait apparaître la nécessité de traiter en priorité le secteur "LE DOURMILLON" car sur ce secteur, 111 habitations sont raccordées sur un réseau unitaire se rejetant directement dans la Morge ou l'Andou. Cette première opération a été réalisée dans le cadre du programme 2003/2004.

La deuxième urgence dans le cadre de ce schéma était l'assainissement à Pont-Picot.

Cependant la municipalité a souhaité permuter l'ordre des tranches et faire réaliser les travaux prévus sur le secteur n° 12 (conformément aux conclusions de l'étude de zonage d'assainissement du bureau d'études I.E.A. en 2000), "Lieu-dit la Côte Rouge", compte tenu de la création d'une aire de court séjour pour les gens du voyage et des observations faites par les services de la DDASS.

Actuellement, à la Côte Rouge, l'assainissement est composé de réseaux unitaires qui se jettent directement dans la rivière "LA MORGE". Il est envisagé de collecter ces effluents avant rejets et de les refouler vers une unité de traitement à créer.

Le programme de travaux concerne la mise en place de collecteurs d'eaux usées en PVC Ø 200 mm sur une longueur de 1880 ml, ainsi que la réalisation de différents ouvrages tels que poste de refoulement ou déversoirs d'orages et la création d'une unité de traitement. Cette dernière devra être dimensionnée afin de permettre les raccordements des différentes parcelles encore constructibles, ainsi que les raccordements des maisons situées sur le lieu-dit "Les Vaures" secteur n° 13, et sur les communes de SAINT-LAURE et SAINT-IGNAT, qui participeront financièrement par voie de convention.

Dans le cadre de la problématique générale, deux points stratégiques devront être étudiés tout particulièrement :

- 1 - Le franchissement du Pont sur la Morge
- 2 - L'implantation de l'unité de traitement.



Aménagement du Pont d'Andou

Ce chantier commencé en Juillet 2004, se poursuit normalement et dans de bonnes conditions, si l'on excepte les perturbations générées par les intempéries de cet hiver qui apporteront sans doute un retard global d'environ 6 semaines.

Actuellement, le clos-couvert de tous les logements est terminé ; ainsi, les travaux intérieurs s'exécuteront à l'abri des aléas de la météo pour ce qui est des 4 T3 situés rue de la Croix du Fût, car, en bordure du Faubourg d'Andoux, les 4 T4 sont terminés en plâtrerie, carrelage et faïence. Il en est de même pour le T5 situé à l'angle du faubourg d'Andoux et de la Croix du Fût. Les travaux intérieurs vont donc se poursuivre à " l'avancement " dans les T3, tandis que les peintures, papiers peints, sols PVC et finitions vont s'enchaîner à partir des T4.

En ce qui concerne les aménagements extérieurs, ils sont à la charge de la commune. Actuellement, les agents des services techniques réalisent le mur de soutènement des pavillons, le long de la route départementale, rue du Dourmillon. Il est réalisé en béton et sera agrémenté d'une jardinière en briques. Un appel d'offres a été lancé pour les lots voirie - espaces verts et réseaux divers. Assistée du Cabinet GEO-VAL, la commission a ouvert les plis fin Avril et retenu les entreprises ci-après :

- Lot 1 - Voirie - Réseaux

- G.A.T.P. - Pont-du-Château
→ 98.944 €uros H.T.



- Lot 2 - Alimentation en eau potable (AEP)

- SADE - Clermont-Ferrand
→ 8.170 €uros H.T.



- Lot 3 - Espaces verts

- GIRAUDON - Riom
→ 24.247,65 €uros H.T.



Cette opération d'envergure va modifier en totalité le quartier et va s'intégrer parfaitement dans la perspective du vieux Maringues. Le Conseil Général apporte son concours financier ; dans le cadre des travaux d'aménagement de bourg, une subvention a été accordée à la commune pour un montant de 46.000 €uros.

La construction des logements sera achevée à l'automne et on peut raisonnablement penser que les locataires pourront s'y installer en fin d'année.

Travaux.....Travaux....

• Eclairage public

La commune compte 414 points lumineux. Nous informons les administrés que le dépannage est demandé à partir de 5 lampes en panne et ceci afin de réduire les coûts de déplacement. Après appel d'offres, le Syndicat Intercommunal d'Electricité, attribue le marché (dépannage et enfouissement) à une entreprise pour une durée déterminée : actuellement c'est l'entreprise DOMAS de Riom qui assure ces travaux.

• Acquisitions diverses

- ✓ Distributeur pour engrais ou sel - 361,00 €uros H.T.
- ✓ Numéros de voirie pour maisons - Rue de l'Enfer - 134,32 €uros H.T.
- ✓ Manitou télescopique, portée de 10 mètres - muni de fourches - godet - potence pour la somme de 49.873,20 €uros TTC à Clermont Matériel.
- ✓ En raison du fort enneigement des mois derniers, ce ne sont pas moins de 40 tonnes de sel qui ont été répandues par les agents des services techniques pour 3.485,32 €uros H.T.

• Nos villages

✓ **Sanat** : La salle communale a vu un agrandissement avec des sanitaires - La placette a été agrémentée avec des végétaux.

✓ **Les Fourniers** : Des sanitaires sont également programmés - Leur réalisation est prévue pour cette année.

✓ **Vensat** : Les bâtiments, salle du four, lavoir verront des travaux d'aménagement. Les toitures seront également refaites à neuf. Les arbres ont été abattus comme il a été décidé conjointement lors de la réunion avec les habitants - Des toilettes seront également installées dans la salle.

LA VIE DU GROUPE SCOLAIRE ANATOLE FRANCE

Bonjour,

Quelques nouvelles du groupe scolaire Anatole France.

Cette année, notre école accueille 230 enfants répartis en 10 classes de la petite section au Cm2. L'effectif est toujours en légère hausse et c'est surtout chez nos petits de la maternelle que cette augmentation est la plus forte.

Entre deux divisions, un accord du participe passé ou encore l'observation des têtards, les enfants ont déjà pu vivre différentes choses cette année (spectacle de magie, sortie de Noël, participation à la semaine de la poésie, aux activités du réseau d'écoles, etc...).

Sortie au marché pour la semaine du goût

Ce matin, lundi 11 octobre, nous sommes allés au marché de Maringues, à pieds. Les grands de CM2 nous donnaient la main.

Au début, nous avons mangé du pain à la tomate, aux noisettes, aux graines et aux oignons. Ensuite, nous avons goûté des pâtes de fruits. Elles étaient sucrées. Elles étaient à la fraise, à la framboise et à la myrtille. Il y avait aussi du foie gras avec des épinards et du pâté avec des champignons. C'était salé. Nous avons aussi goûté des petits morceaux de viande avec des sauces vinaigrettes. Puis nous avons mangé du fromage. Il était bon.

Pour le dessert, un monsieur nous a donné du pain avec du miel. Certains enfants ont goûté le pain d'épice. C'était sucré. A la fin, nous avons bu de la limonade. Ça fait des bulles et ça pique la langue.

Avant de repartir, nous sommes allés voir les animaux. Nous avons vu une chèvre et son bébé le chevreau, des poules, des lapins, des pigeons. Nous avons caressé deux lapins marron. Ensuite nous sommes rentrés à l'école avec les grands.

On a fêté le Carnaval le 4 mars. C'était un carnaval africain sous la neige ! Il y avait dans les rues de Maringues des crocodiles, des lions, des éléphants, des girafes, des zèbres, des hippopotames, mais heureusement inoffensifs ! Et puis, il y avait de beaux guerriers avec des masques qui faisaient un peu peur.

Il y avait même des pompiers, mais des vrais pour brûler ce pauvre monsieur Carnaval ! C'était super et du bon chocolat chaud et des délicieux beignets préparés par les parents nous attendaient dehors.

On revient l'année prochaine.

La classe de grande section

La Médiathèque

Jeudi 10 Février, le matin, nous sommes allés à la bibliothèque de Maringues. On a marché avec les copains et les mamans. A la bibliothèque, il y avait Irma et Cécile. Irma nous a raconté une histoire

Quatre classes sont affiliées à l'USEP, ce qui a permis cette année aux enfants de découvrir le stadium Jean Pellez lors d'une rencontre d'athlétisme ou encore de pratiquer le golf ou la course d'orientation. Un carnaval inédit cette année a vu les enfants défilé dans Maringues, ... marchant dans la neige (dans leurs tenues africaines!!!).

Les enfants sont également heureux de vous faire part de la naissance de la gazette d'Anatole qui peut vous tenir informés, si vous le souhaitez, de la vie de notre école.

Cette année, se met également en place la quinzaine de l'environnement, dans le cadre de laquelle les enfants travailleront

avec des poissons, une étoile de mer et Octopus, la pieuvre. C'était les poissons dans la mer. C'était l'histoire d'Arc en Ciel, le plus beau poisson de l'océan. Octopus dit à Arc en Ciel de donner une écaille à tous les poissons pour être ses copains. Tous les poissons sont très jolis.

Après, Cécile nous a montré des livres sur l'hiver et sur les masques pour le Carnaval.

A la fin, on a pris des livres dans les meubles pour les regarder. C'était bien ! Merci Irma et Cécile. On reviendra vous voir.

La classe des petits

Les Minis Champions

Vendredi 4 février, dans la grande salle, on a sauté, escaladé pour toucher la cloche, grimpé, fait le kangourou, le chat, le serpent dans le tunnel et le crabe. Le

crabe devait sauter dans la piscine. On est monté sur des barres et des poutres. Sur les barres, il fallait mettre les mains en haut et les pieds en bas. C'était génial. C'était bas et haut.

La classe des petits

La Randonnée à Luzillat

Vendredi 1er Octobre, nous sommes partis le matin à 8h45 en car, il nous a laissé au pont de Crevant-Laveine.

Nous avons pris nos sacs et nous sommes rangés. Nous avons regardé le plan du parcours que nous devons faire. Deux enfants nous ont guidés. A chaque carrefour nous changions de guides.

Sur le chemin nous avons goûté. Nous avons vu des arbres, l'île des cailloux entourée d'eau verte, des ponts et des animaux comme des vaches et des chevaux. Pendant notre promenade nous avons ramassé des glands des marrons et d'autres fruits et feuilles d'arbres.

Nous sommes arrivés à Luzillat après avoir marché 5 kilomètres. Nous avons joué

de différentes manières, dans leur classe, sur le thème de l'environnement. Cette quinzaine se terminera par une journée de l'environnement impliquant les classes de 6ème du collège, journée au cours de laquelle les enfants auront l'occasion de discuter, de débattre au collège ou encore de participer à différents ateliers.

Cette année bien remplie se clôturera dans la bonne humeur par la fête de l'école qui aura lieu le 18 juin 2005. Les enfants vous proposeront un spectacle à la suite duquel seront mis en place des stands puis un repas.

Les inscriptions pour la rentrée prochaine se feront le jeudi et le vendredi à partir du 30 mai 2005.

et nous avons attendu les autres élèves de Maringues avant de manger notre pique-nique. Après notre repas nous avons fait une course d'orientation. Il fallait se repérer sur un plan et retrouver seize lettres pour faire une phrase : "Un ami vient me voir".

Nous sommes ensuite partis à Maringues en car, les garçons devant et les filles derrière (pour une fois !!).

La Clis

Grand goûter organisé par la Maternelle pour la semaine du goût

Durant la semaine du 17 octobre, nous avons préparé un goûter collectif. La classe de PS avait cuisiné un délicieux crumble aux pommes ainsi que des belles brochettes salées et colorées. La classe des PS/MS avait concocté un cake au jambon et des madeleines au chocolat bien moelleuses. Et la classe des MS/GS avait préparé des petites brioches et des escargots feuilletés. Nous avons invité nos camarades de GS et nous sommes bien régalez. Hum, c'était délicieux et nous avons adoré nous transformer en petits marmittons !!

La classe de PS

Témoignages d'enfants de maternelle sur le spectacle de magie

Tous : "Il y avait un singe. Un vrai gorille qui s'appelait Oscar."

Emile : "Il a dit : Bonjour les éléphants."

Amanda : "Au lieu de dire bonjour les enfants."

Kilian : "Le singe voulait mettre deux claques au magicien."

Cindy : "On a vu un lapin qui s'appelait Jeannot."

Ciro : "Le magicien a fait sortir des pièces du nez de Tibaut."

Swann : "C'était trop bien."

Valentin : "Les colombes étaient sur une balance."

Lou-Anne : "Les colombes se sont transformées en lapin."

Ciro : "Il a fait une fleur avec des ballons."

Fiona : "Il a fait une abeille pour aller sur la fleur."

Tous : "On a bien aimé !!!"





Louise Michel

Une femme remarquable

Il y a 100 ans, le 9 janvier 1905, mourait à Marseille
Louise Michel,
une des femmes les plus attachantes de l'Histoire.

Née à Vroncourt-la-côte en 1830, elle y passa toute sa jeunesse et son adolescence. Dès l'enfance, elle se révolte contre la pauvreté et l'injustice.

Devenue institutrice en 1850, ses études à Chaumont terminées, elle ouvre en Haute-Marne, puis à Paris des écoles à l'enseignement innovant.

Elle fréquente les républicains et Victor Hugo, écrit des articles pour les journaux d'oppositions, milite pour les droits de la femme.

Pendant la Commune de Paris, surnommée **LA VIERGE ROUGE**, elle s'escrime à nourrir ses élèves, à soigner les blessés et finit par se mêler aux combattants.

En décembre 1871, elle est condamnée à la déportation en Nouvelle-Calédonie où elle encourage le soulèvement canaque.

Amnistiée en 1880, elle alterne conférences, rédactions de livres, d'articles, de poèmes et séjours en prison, bénéficiant d'une immense popularité...

Mais en quoi Louise Michel était-elle une femme d'exception ?

1. **Elle fut une pédagogue** d'avant-garde : elle prône l'instruction publique pour tous, l'école laïque, gratuite et obligatoire pour les filles comme pour les garçons. Elle propose une pédagogie active, fondée sur la raison et l'expérience.

2. **Elle fut une féministe**, au sens égalitaire du terme, elle revendique les mêmes droits pour les femmes que pour les hommes.

3. **Elle fut une scientifique**, elle a foi de son époque dans le progrès et ses travaux en botanique ont été reconnus par les savants du XIX^{ème} siècle.

4. **Elle fut une humanitaire** au sens réel du mot. Elle étend sa bonté à l'ensemble de ce qui vit et ne veut en aucun cas tomber dans les pièges du racisme ou du mépris, qu'il s'agisse des Canaques, des Arabes,

des prostituées, de ses codétenues.

5. **Elle fut une militante**, elle participe activement à la Commune de Paris qui réclamera infatigablement :

- Le droit au travail pour tous
- Le respect de toutes les cultures.
- L'abolition de la peine de mort
- La création de crèches, d'orphelinats, d'écoles pour handicapés...

6. **Elle fut une écrivaine** reconnue, fervente admiratrice de Victor Hugo, elle s'inscrit dans la lignée romantique et publie une vingtaine d'ouvrages. On pourrait citer : "Contes et légendes, Mémoires, A travers la vie, la Commune, Histoires et souvenirs".

7. **Elle fut aussi une anarchiste** convaincue, elle se méfie de tous les pouvoirs et dénonce toutes les formes d'oppression.

Pour toutes ces raisons, nous nous sommes retrouvés le 10 janvier 2005, pour rendre un hommage mérité à cette "figure" au parcours hors du commun.

Pour les moments difficiles que passe la planète actuellement, que les causes soient naturelles ou humaines, je voudrais que l'on médite cette pensée de Louise Michel :

"Il faut autre chose que la charité pour que chacun ait du pain"

L'hommage à Louise Michel s'est terminé par la plantation d'un "Arbre Républicain", symbole de son engagement total pour la liberté de tous, dans le respect de chacun.

Une exposition préparée par les élèves de 4^{ème} A du Collège sera présentée au public dès la rentrée scolaire 2005 à la médiathèque de Maringues.

Inauguration de la Médiathèque – Hôtel des Ducs de Bouillon



Elle a eu lieu le samedi 18 décembre 2004 devant une foule nombreuse en présence de : M. Eric PIERRAT Sous-Préfet, M. André CHASSAIGNE Député, M. Pierre-Joël BONTE Président du Conseil Régional, M. Claude BOILON Vice-Président du Conseil Général, M. Daniel PEYNON conseiller général, M. Thierry ERMAKOFF conseiller pour le livre à la DRAC, Mme Marie-José CARROY-BOURLET du Conservatoire national des Monuments Historiques...

Après la visite de tous les étages par les élus, par manque de place de nombreuses personnes ne purent se frayer un chemin pour découvrir cette maison de la culture avant les allocutions. Allocutions qui rappelleront, tout en saluant la réalisation ambitieuse de la commune : la promotion de la culture en milieu rural, la dynamisation du centre ville et le cadre historique de cette demeure, dont la restauration est exemplaire, qui accueille cinq étages plus une terrasse ombragée dédiés à la lecture et aux nouveaux médias et une salle d'expositions sans oublier le belvédère qui permet une vue circulaire sur les alentours de Maringues.

Cette cérémonie revêtait un caractère de fête avec l'animation réalisée par l'harmonie des Enfants de la Limagne et la Fanfare des Beaux-Arts. Comme il se doit elle a été clôturée par un vin d'honneur. Voici quelques extraits des allocutions :



Mesdames, Messieurs,

"Une étape supplémentaire est en train de s'inscrire dans la vie culturelle de notre commune. Ce 18 Décembre 2004 est en effet une belle date. Avec l'inauguration d'un lieu qui incarne l'ambition culturelle de notre commune, c'est la nouvelle médiathèque qui ouvre ses portes aujourd'hui.

Ce plaisir est d'autant plus grand que cette médiathèque "de l'Hôtel des Ducs de BOUILLON" est située dans un lieu lié à l'histoire de Maringues, c'est le mariage d'un projet d'avenir au patrimoine de la ville.

Coincidence de l'histoire, ce bâtiment devient un centre culturel alors que la lignée des 7 Ducs de Bouillon a été très attachée, à promouvoir la culture et les arts dans les différentes villes dont ils ont eu la responsabilité."

"Le nombre croissant des usagers inscrits ces dernières années prouve de manière éclatante la pertinence de cette réalisation.

Tour à tour admirablement conservé dans nos bibliothèques, parfois jeté, voire détruit, le livre bien sûr peut aussi être menacé. Il nous faut donc veiller sur lui, au moment où les progrès techniques sont ressentis comme autant d'espairs ou de menaces. Le livre est, et je le crois pour très longtemps, un vecteur majeur de nos cultures.

Cette médiathèque sera un outil précieux pour mettre à portée de tous, les savoirs contemporains, la littérature la plus actuelle, une édition multimédia très variée ainsi que les potentialités offertes par les nouvelles technologies.

Cet équipement va devenir un pôle de rassemblement pour les publics les plus divers. Je pense en particulier aux jeunes et le fait que les moins de 16 ans constituent plus de la moitié des abonnés, démontre leur intérêt pour ce type de service. C'est à n'en pas douter en direction des jeunes que nos efforts vont continuer à être maintenus."

"La route a été longue entre le premier projet et la réalisation finale.

Tout d'abord, je voudrais remercier l'ensemble



de ceux qui ont participé à la mise en œuvre de cette réalisation.

Même si cela était difficile, au vu de la configuration des lieux, pour que notre nouvelle médiathèque n'exclue personne, un effort partagé par tous les acteurs de ce projet a été fait pour faciliter l'accessibilité du bâtiment.

Lorsque vous aurez tous pu visiter les nouveaux locaux, vous pourrez vous rendre compte combien il va être agréable de travailler dans cet endroit spacieux, chaleureux et convivial. Le fonctionnement : avec la responsable Cécile SAURET, c'est 2 employées communales et une dizaine de bénévoles qui assurent aide et renseignements au public.

Un plus dans cet équipement : une salle d'expositions mise à disposition gratuitement des artistes, charge à eux de gérer son fonctionnement.

Cet équipement deviendra un très beau lieu de rencontre. Il reste potentiel, et sera ce que l'on en fera.

Mes amis,

Longue vie à notre nouvelle médiathèque !"

Robert IMBAUD



"Ce nouvel équipement, mis en service ce matin, situé dans le vieux Maringues, précisément dans l'Hôtel des Ducs de Bouillon, va marquer la commune, j'en suis sûr, et constituer un tournant dans la vie locale.

L'Hôtel des Ducs de Bouillon, cet imposant édifice, avec une architecture marquée, est devenue propriété communale grâce au legs de Madame FAURE-OLLIER en 1991.

Cet immeuble de caractère dont la toiture et les façades sont inscrites à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, ne pouvait qu'abriter des activités "nobles" telles que tout ce qui touche à la connaissance, au savoir, à la culture, aux arts. C'était d'ailleurs bien la volonté de la donatrice."

"C'est donc tout naturellement que le Conseil Municipal a décidé de réinstaller la bibliothèque dans l'Hôtel des Ducs de Bouillon.

Je dois vous avouer que cette opération a été difficile, tant dans le montage purement administratif et financier que technique. Il a fallu mobiliser beaucoup d'énergie, de nombreuses réunions de travail, de suivi de chantier ont eu lieu... et j'en passe."

"Je veux à cet instant, adresser mes remerciements à tous ceux qui ont participé à cet aménagement : le concepteur bien sûr, Monsieur MARCILLON, les entreprises (parmi elles plusieurs locales : Chassagne, Dolat...), l'OPAC, les agents municipaux... J'en oublie certainement pardonnez-moi.

Merci aussi aux partenaires financiers : l'Etat, le Conseil Général, le Conseil Régional - Sans leur concours, le projet n'aurait pu se concrétiser ou du moins pas dans les mêmes conditions de qualité ; les finances communales n'auraient pu à elles seules supporter un tel niveau d'investissement.

Un merci également tout particulier à Monsieur ERMAKOFF, Conseiller pour le livre et la lecture à la DRAC, pour l'attention qu'il a bien voulu porter à notre dossier, et pour ses précieux conseils."

"Cette réalisation répond à une double volonté des élus : développer une politique culturelle intense en réunissant

dans un seul bâtiment Bibliothèque-multi-média - Salle d'expositions et appuyer l'existence du cœur de ville grâce à l'implantation centrale de ce service public. Cette médiathèque va créer un effet d'entraînement pour dynamiser le centre bourg.

La promotion de Maringues passe, j'en suis sûr, par une revitalisation du centre ville. Cet équipement ne constitue que la première étape de reconquête qui va se poursuivre en 2005 par l'aménagement et l'agrandissement de la place François Seguin et des Marronniers et de l'immeuble face à la Halle.

Les travaux de l'Hôtel des Ducs de Bouillon ont été accompagnés par le traitement des ruelles attenantes des trottoirs, de nouvelles plantations... un éclairage public...

L'objectif poursuivi par les élus de Maringues est que cet équipement s'adresse au plus grand nombre, des plus petits aux anciens. Ce lieu doit devenir le carrefour des rencontres, des échanges entre générations - où chacun va pouvoir apprendre, lire, approfondir son savoir, ses connaissances.

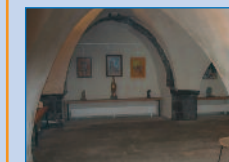
Il est du rôle des élus, me semble-t-il, d'offrir à la population les moyens de se cultiver, l'accès à la culture doit être profondément démocratisé.

Dans notre société où les inégalités se creusent, la culture ne doit pas demeurer le privilège des riches, des jeunes, des diplômés, des mieux placés. En effet, la lutte contre l'exclusion passe par l'égal accès à la connaissance."

"Je terminerai mon propos en soulignant l'importance que revêt à mes yeux, la lecture, le livre, qui véhicule la pensée, et permet de connaître l'autre pour mieux s'enrichir soi-même.

Bonne et longue vie à notre médiathèque
Vive Maringues "

Bernard FAURE



Pour l'inauguration, deux femmes peintres et sculpteurs présentaient leurs œuvres dans la salle d'exposition :
Andrée PAPON et Michèle BOURDIER

Plan local d'Urbanisme

RAPPORT D'ETAPE SUR LA PROCEDURE EN COURS

Ce qui est fait

✓ Prescription de la révision n° 3 du POS sous forme de P.L.U. : Délibération du Conseil Municipal du 29 avril 2004.

✓ Mesures de publicité : Affichage de la délibération pendant 1 mois en Mairie et mention dans la Montagne du 1^{er} juin 2004.

✓ Constitution d'une commission ad hoc chargée de suivre ce dossier



✓ Notification aux personnes publiques associées de la délibération : le 25 mai 2004 (services de l'Etat - Conseils Général et Régional - Organismes consulaires - maires des communes limitrophes...)

✓ Consultation pour choix d'un bureau d'étude (appel à candidatures le 1^{er} juin 2004)

✓ Commande de l'étude du PLU passée auprès du Cabinet DESCOEUR (SCP d'architecture) - à Clermont-Ferrand pour la somme de 20.332 €uros TTC.

✓ Demande auprès de l'Etat de la dotation globale de décentralisation pour compenser la charge financière de la commune

✓ Réunions de la commission et du Cabinet DESCOEUR :

- 17 juin 2004
- 24 juin 2004
- 27 juillet 2004
- 7 octobre 2004
- 4 novembre 2004
- 1er décembre 2004
- 18 janvier 2005
- 10 février 2005

✓ Réunion avec les exploitants agricoles et Monsieur MICHEL de la Chambre Départementale d'Agriculture le 7 décembre : réflexion sur la prise en compte des besoins de l'agriculture en matière d'urbanisme.

✓ Porter à connaissance de l'Etat notifié à la commune le 24 novembre 2004 - Il a pour objet de transmettre les dispositions particulières applicables au territoire communal notamment les servitudes d'utilité publique.

✓ Présentation par Monsieur DESCOEUR du rapport de présentation et du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLU en séance du Conseil Municipal le 24 février 2005.

- Le rapport de présentation :

C'est le diagnostic de la commune en terme de milieu naturel, formes d'urbanisation, démographie, activités et services, agriculture, habitat...

- Le P.A.D.D.

Ce document a pour fonction exclusive de présenter le projet communal pour les années à venir. Il est la clé de voûte du PLU.

Les orientations générales d'urbanisme et d'aménagement de la Municipalité sont les suivantes :

→ Bien prendre en compte la présentation des paysages et de l'environnement

→ Préserver les terres agricoles qui constituent l'essentielle des activités de la commune

→ Conforter l'habitat dans les centres anciens et développer les abords dans des limites raisonnables

Le rapport de présentation et le PADD sont des documents simples, accessibles à tous. Les personnes intéressées peuvent venir les consulter en Mairie.

Actuellement, une pause est opérée dans la procédure d'élaboration du PLU dans l'attente de l'étude de la ZPPAUP.

Une réunion de concertation va avoir lieu prochainement avec le cabinet chargé de cette dernière, en vue de leur cohérence.



LE GITE DE VENSAT

Après les intempéries de cet hiver, des travaux étaient nécessaires dans notre gîte, les peintures ont donc été refaites. Il est prêt à accueillir les vacanciers qui viennent toujours aussi nombreux.

En effet, il est loué toutes les vacances scolaires et beaucoup d'autres semaines tout au long de l'année.

Nous avons acheté, par l'intermédiaire du PARC LIVRADOIS FOREZ, une malle aux trésors remplie de livres, revues, jeux... destinée aux locataires désireux de mieux connaître notre région.

La malle et les jeux sont fabriqués avec les divers bois régionaux, des livres amènent les lecteurs dans des histoires auvergnates puisque les auteurs sont locaux, d'autres indiquent le tracé de chemins de randonnée pour découvrir la nature environnante.

Ainsi les locataires peuvent aller à la rencontre de notre région en se promenant mais aussi en restant tranquillement à l'intérieur.

Mise en place d'une ZPPAUP

(Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager)

❖ Qu'est-ce qu'une Z.P.P.A.U.P ?

Cette procédure instituée par les lois de décentralisation en 1983, a pour objectif de simplifier et rationaliser les protections existantes en matière de patrimoine naturel et bâti d'un même territoire, et notamment aux abords des monuments historiques.

✿ C'est une démarche partenariale entre l'Etat (représenté par la D.R.A.C et l'Architecte des Bâtiments de France) et une commune soucieuse de protéger et mettre en valeur son patrimoine.

✿ C'est une démarche qui se concrétise à travers un document qui comprend un rapport de présentation, un ensemble de prescriptions et recommandations et un plan de zonage.

✿ Ce document, une fois approuvé par enquête publique, est opposable aux tiers et s'impose en matière d'urbanisme.

✿ C'est sur la base de ce document que s'appuie ensuite la gestion des transformations de l'espace bâti ou non ; ainsi, tous travaux de construction, démolition, modification de l'aspect des immeubles doivent respecter le règlement de la ZPPAUP.



❖ La démarche

Compte tenu de l'importance du patrimoine bâti existant à Maringues, principalement axé sur le centre ancien, autour des Monuments Historiques (classés ou inscrits), le Conseil Municipal a par délibération du 24 février 2005 décidé de se doter d'une ZPPAUP. La première étape consiste à identifier les enjeux patrimoniaux par l'observation et le repérage sur le terrain, par un cabinet spécialisé, en étroite collaboration avec les services de l'architecte des Bâtiments de France.

De cette étude, découlera la délimitation de la zone de protection dont le périmètre géographique répondra à une logique. Chacun sait qu'actuellement, le secteur protégé s'étend sur un rayon de 500 mètres (à vol d'oiseau) autour de l'église (édifice classé).

Lors de l'application des règles d'urbanisme et de l'instruction des demandes de travaux, l'on assiste par cette mesure, à des incohérences.

La ZPPAUP permettra d'assurer une meilleure gestion des éléments patrimoniaux.

❖ Les acteurs et les partenaires

- La Municipalité
- Le cabinet chargé de l'étude
- Les services de l'Etat

→ La population : plusieurs modes de concertation seront mis en place dans les prochains mois.

Plus amples renseignements seront communiqués par voie de presse ou dans le bulletin de décembre prochain.

La création d'une telle zone ne prend tout son sens que dans une dynamique de développement local, objectif poursuivi par la Municipalité. A noter qu'elle offre également des avantages financiers (défiscalisation...)



Rencontre avec le Président de la Commission Sports et Festivités

Le bulletin : après la fête annuelle et les manifestations du jumelage du mois de septembre, qu'avez-vous organisé avec votre commission ?

La commission : dès que la fête a été terminée, avec les services administratifs de la mairie, nous avons lancé l'organisation du 9^{ème} concours de foie gras qui s'est déroulé le 27 novembre 2004 place de la mairie.



Le bulletin : quel bilan pouvez-vous tirer de ce 9^{ème} concours de foie gras ?

La commission : malgré la concurrence du marché des produits régionaux qui se déroulait le même

jour à la Grande Halle à Cournon, notre fête a connu un réel succès avec un plus grand nombre de visiteurs que les autres années et surtout des exposants qui étaient ravis des affaires réalisées, de l'ambiance générale et de l'organisation.

Le bulletin : à quoi attribuez-vous ce succès ?

La commission : le succès de cette manifestation est dû à plusieurs choses :

- A la partie restauration assurée depuis trois années par nos deux restaurateurs maringois, Olivier SAID du Carrousel et Roland VIGIER du Clos Fleuri qui servent un repas typique très apprécié.
- Aux locaux qui se prêtent bien à ce type de manifestation.
- Aux exposants qui sont très disponibles, qui échantent avec les visiteurs et qui proposent des produits d'une grande qualité.
- Au travail du personnel administratif de la Mairie et des membres de la commission qui s'investissent énormément dans l'organisation de cette manifestation qui nécessite un très lourd travail.
- Au sérieux des membres du jury qui évaluent les productions locales suivant des critères très pertinents. Quelle ne fut pas notre fierté cette année de voir le producteur qui avait reçu le 1^{er} prix à Maringues exposer au Salon National de l'Agriculture de Paris.

Enfin, cette fête a trouvé son rythme par sa taille, le nombre de ses exposants. Elle attire des visiteurs de tout le département



(région de Thiers, de Riom et de Clermont-Fd) ainsi que d'autres départements (Loire, Allier).

Le bulletin : Y aura-t-il une 10^{ème} édition ?

La commission : bien sûr, il y aura une 10^{ème} édition le 19 novembre 2005. Tous les exposants ont demandé à revenir.

Le bulletin : votre commission s'occupe aussi des décorations de Noël ; quelles ont été les nouveautés cette année ?

La commission : cette année nous avons accentué nos efforts sur la halle et le centre ville. Les employés municipaux ont encore fait un travail important pour décorer notre cité. Cependant nous sommes un peu limités dans nos projets, car une grande partie de nos achats sert à remplacer le matériel utilisé mais également le matériel vandalisé ou volé.

Le bulletin : que faites-vous actuellement avec votre commission ?

La commission : depuis le début de l'année nous travaillons à l'organisation de la fête annuelle.

Avec notre partenaire Jean Yves Duchesne, de Centre Spectacle, nous avons visionné plusieurs spectacles. Nous venons de conclure tous les contrats des différentes manifestations du vendredi soir et du samedi soir.



Le bulletin : y-aura-t-il des nouveautés ?

La commission : bien sûr, il y aura des nouveautés quant à l'organisation mais aussi des surprises.



Le bulletin : pouvez-vous nous en dire plus ?

La commission : avec l'Association des Cyclotouristes Montferrandais, nous allons changer les horaires des courses cyclistes afin d'attirer plus de coureurs. Le samedi soir nous aurons un spectacle étonnant et très différent de ceux des autres années avec une troupe qui fait une tournée nationale. En plus d'autres animations et nouveautés, rassurez-vous, le dimanche soir il y aura bien un feu d'artifice sonorisé au plan d'eau.



Le bulletin : rendez-vous donc au mois de septembre ?

La commission : oui rendez-vous au vendredi 9 septembre vers 21 heures.

Informations diverses

Le Centre aéré

Géré par UFOVAL en convention avec la Communauté de Communes Limagne Bords d'Allier, il a fonctionné pendant les vacances de Février et de Pâques.

Le nombre de participants a été relativement faible, surtout chez les jeunes maringois.

Devant ce constat, plusieurs questions se posent :

- est-ce que les parents sont informés assez tôt ?
- est-ce que les activités proposées intéressent les enfants ?
- Est-ce qu'il y a un réel besoin ?

Les élus sont à votre écoute, la commission intercommunale en charge de ce dossier est ouverte à toute discussion ou proposition.

Il est certain que si le nombre d'enfants reste peu élevé, le C.L.S.H. ne pourra plus fonctionner à certaines périodes.

Il faut en avoir conscience.

Concours des Maisons fleuries

Vous qui aimez les fleurs, les plantes, être dans un environnement accueillant, pour vous récompenser de cet effort, la municipalité organise à nouveau son concours des maisons fleuries.

La démarche est simple : s'inscrire en Mairie où, il vous sera remis le règlement, vous pouvez concourir dans l'une des deux catégories :

- Maison avec jardin
- Maison avec terrasse ou balcon

La date limite d'inscription est fixée au 10 juin 2005, dernier délai, aucune inscription ne sera prise en compte les jours qui suivent.

Le jury effectuera des visites impromptues ; la remise des prix se fera le dimanche 11 septembre, week-end de la fête, à la fin du défilé de char au kiosque à musique.

Le sport pour les jeunes

Le 8 mai, l'USM a organisé sur les terrains de sports de Maringues, la finale régionale des Benjamins à 9 de la Ligue d'Auvergne. Pour ce faire, un équipement supplémentaire a été sollicité pour permettre d'avoir 2 terrains supplémentaires pour les jeunes, tracés en perpendiculaire sur celui qui est en bordure de la déviation.

Cela a nécessité la fourniture et la pose de 4 cages de buts démontables, utilisées uniquement pour les compétitions.

La Municipalité a pris en charge cet équipement, toujours avec une même volonté d'agir en faveur du sport.



Le vandalisme coûte cher

Place du Champ de Foire, deux comptages électriques ont été installés ; "un compteur forain" utilisé au moment des fêtes, un second sur le quai de chargement et servant les jours de marché aux commerçants non sédentaires.

Chacun a pu constater que régulièrement les portes de ces coffres étaient cassées, arrachées... ce qui engendrait un réel danger au niveau de l'alimentation électrique.

Les élus ont donc dû, pour remédier à ces agissements, faire installer des protections métalliques pour sécuriser les lieux.



Une Recette-Perception à Luzillat



Dans le cadre de la restructuration du maillage territorial du réseau des perceptions, le Trésor Public avait envisagé la fermeture de la Trésorerie de Maringues au 1^{er} janvier 2005.

A plus ou moins court terme, cette menace pesait aussi sur celles de Randan et Châteldon.

Très vite, les Maires se sont mobilisés et à l'unanimité ont formulé une contre-proposition.

Attachés au maintien des services publics en milieu rural, soucieux de la mise en œuvre d'un aménagement du territoire équilibré et raisonné, ils ont proposé la création d'une perception unique située au point le plus central des aires géographiques desservies par les trois trésoreries de Maringues, Randan et Châteldon.

Jugeant l'idée tout à fait pertinente, l'Administration l'a acceptée et a décidé de créer au 1^{er} janvier 2007, en étroite concertation avec les élus, un poste unique (en remplacement des 3 existants).

Par sa position de centralité, la commune de Luzillat a été retenue pour l'implantation.

La Communauté de Communes Limagne Bords d'Allier, s'est vue confier la maîtrise d'ouvrage de l'opération fin décembre 2004. Depuis, les élus ont beaucoup travaillé sur ce projet qui avance rapidement.

A ce jour :

- l'acquisition du terrain est réalisée
- le cabinet d'architecture est retenu (Les Indiens blancs à Vichy - Monsieur DERO)
- le permis de construire est en cours d'instruction
- Dans les prochains jours, l'appel d'offres va être lancé - Les travaux devant débuter en Septembre.
- Des négociations sont menées avec les services de la Trésorerie Générale afin de définir le montant du loyer - Celui-ci devrait couvrir la charge de l'emprunt contracté pour financer le projet.

Dans la gestion de ce dossier sensible, nous devons souligner que ce service public n'a pu être maintenu que grâce à la réactivité forte des élus, qui ont fait preuve d'imagination et qui ont fait passer l'intérêt général du territoire, avant leur " clocher " et les clivages politiques.



Travaux en traverse dans le village des Goslards

Le village des Goslards est traversé par la route départementale 223 ; cette voie a une chaussée large et dépourvue de trottoirs. L'aspect des abords est inesthétique, les eaux de pluie sont mal recueillies et ne sont pas évacuées de manière satisfaisante.

De ce fait, la municipalité a envisagé d'aménager cette traverse pour améliorer l'aspect général du village, la collecte des eaux de ruissellement et la sécurité.

Les automobilistes passaient à vive allure ; depuis quelques mois, une mesure a été mise en place pour réduire cette vitesse excessive qui présentait un caractère de danger important.

Le village a été classé " agglomération " et ainsi la vitesse a pu être limitée à 50 Kms à l'heure. Les riverains ont constaté un début d'effet positif.

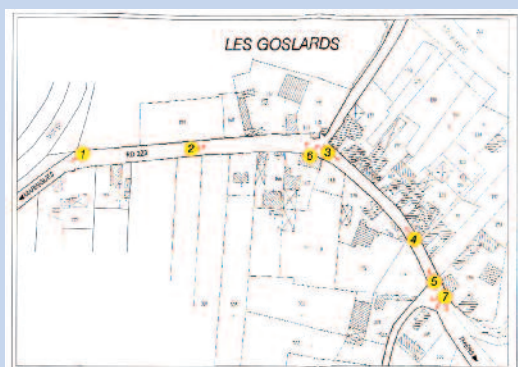
Les travaux sont inscrits au budget et devraient voir leur commencement d'exécution à l'automne.

Actuellement, le dossier de consultation des entreprises est en cours d'élaboration par les services de l'Équipement, maître d'œuvre de cette opération.

En concertation avec les habitants qui ont exprimé leur avis sur le projet à deux reprises, il est envisagé de :

- ✓ Réduire la largeur de la chaussée pour créer des trottoirs et avoir un effet encore plus dissuasif sur la vitesse
- ✓ Mettre en place du sable rose sur les trottoirs pour améliorer l'aspect
- ✓ Planter des arbres

Simultanément à ces travaux, le Syndicat d'Alimentation en eau Potable de la Basse Limagne procèdera au remplacement et au renforcement du réseau.



Le Conseil Général a donné un avis favorable à ce projet pour lequel il participera financièrement.

L'estimation prévisionnelle des dépenses avoisine 270.000 €



Echos de L'Ombelle

LES TRAVAUX SE POURSUIVENT

La première phase des travaux de restructuration et d'agrandissement de l'Ombelle avance selon les délais prévus. La livraison de la première phase interviendra avant les vacances d'été.

Les deux bâtiments côté nord et côté sud permettront de disposer de chambres individuelles confortables dont certaines avec balcon et des locaux communs agréables (salles à manger, salons).

Un nouveau parking va être créé derrière le kiosque à musique. D'une capacité d'une quarantaine de places paysagées, il sera à la disposition des personnels et des visiteurs. L'étude est en cours et les travaux devraient débuter prochainement.



LES 11^{ème} OLYMPIADES DES MAISONS DE RETRAITE EN PREPARATION

Les entraînements ont repris à l'Ombelle sous la conduite d'un agent de l'établissement en vue des prochaines olympiades des maisons de retraite qui se dérouleront le mercredi 29 juin à Cournon.

Cette année sept jeux ont été retenus alliant adresse et sens de l'équilibre ainsi qu'un test de réflexion et de mémorisation organisé en partenariat avec les élèves animatrices de l'école de Clermont-Ferrand.



LA DOYENNE DE L'OMBELLE



Madame DE SOUZA Gracienda a fêté ses 105 ans au début du mois d'avril. D'origine portugaise, cette personne habitait Saint-Yorre entourée de sa famille. Elle réside dans l'établissement depuis bientôt 10 ans.

UN NOUVEL ATELIER DE GYMNASTIQUE DOUCE

Depuis quelques mois déjà, un nouvel atelier de gymnastique douce s'est mis en place sous la conduite d'Eric CHEVASSON, animateur diplômé, pour maintenir l'autonomie des personnes âgées, prévenir et anticiper les chutes éventuelles. Ce programme s'inspire des "ateliers équilibres" proposés par la CRAM.

Cet atelier se déroule tous les jeudis après-midi de 15 à 16 heures. Une vingtaine de résidents participe régulièrement à ces séances.

Les objectifs d'un tel atelier ont pour but de réassurer la stabilité posturale, prévenir la perte d'équilibre et diminuer l'impact psychologique d'une chute en apprenant à se relever du sol tout en renforçant les liens sociaux entre résidents.



L'animateur travaille en équipe avec des membres du personnel soignant et d'animation. Il est là pour optimiser les capacités de la personne âgée prise en charge en vue de maintenir l'autonomie (quand cela est encore possible) et de prévenir la dépendance pour ralentir certains aspects du vieillissement.

Animations à la Médiathèque

Depuis l'inauguration, le planning des activités culturelles n'a pas connu de relâche et il est bien rempli pour le restant de l'année.

En Février un succès pour le raconté tapis "ARC EN CIEL" présenté aux enfants.

Au rez-de-chaussée de la médiathèque



Au début de l'année :

Exposition de nombreux livres sur l'herbier prêtée par la BDP

Photos et expositions d'appareils photos

Février : Un passionné local de photos

Christian CHAMPAGNOL
"L'Inde en photographie"



Travaux de sculptures et peintures

Mars : des amateurs de tous âges

18 élèves des cours du soir des Beaux Arts de Clermont-Ferrand

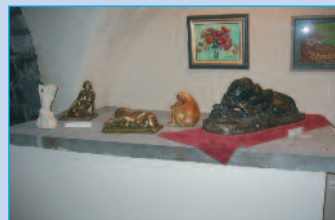
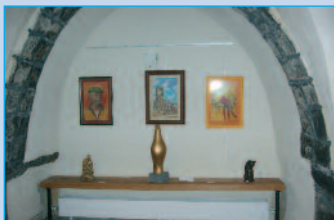


L'avez-vous vu dans la salle d'exposition ?

Sculptures et peintures

Décembre/Janvier : des artistes amateurs

Michelle BOURDIER et Andrée PAPON



Peinture sur porcelaine

Janvier : une artiste locale

Rose REISH



Photos

Mars/Avril : Photographe des hommes et des paysages du monde "GENS ET PAYS D'Auvergne"

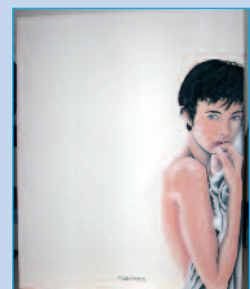
Louis VIDAL



Peintures

Avril/Mai : un monde fantastique

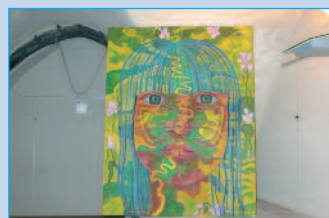
André VIALATTE



Peintures et illustrations

Janvier/Février : la forêt amazonienne

Maryse BORELLO



L'entrée pour visiter les expositions est libre et les horaires d'ouverture de la salle sont les mêmes que ceux de la médiathèque plus ceux souhaités par l'exposant

Informations diverses

DON DU SANG

Dit avec des fleurs.
Sang = Vie

Venez nombreux à la prochaine collecte le mercredi 3 Août de 8 heures 30 à 11 heures - Salles d'Honneur et annexe - Place de la Mairie.



LES RESTOS DU COEUR

La campagne d'hiver 2004/2005 est aujourd'hui terminée. Bilan provisoire pour le centre de Maringues et ses environs : 72 familles ont été bénéficiaires soit une moyenne de 1.200 repas/semaine.

Lait, petits pots alimentaires, produits d'hygiène et couches ont été également distribués pour les bébés de 0 à 18 mois.

Commencée le 26 avril, une inter campagne s'adresse au plus démunis : au centre de Maringues 16 familles sont inscrites à ce jour concernant 53 personnes. Cette inter campagne se déroulera selon le calendrier ci-dessous :

Noël, Noël

Avec les enfants des employés communaux.



| | |
|--------------------|------------|
| Mardi 26 Avril | Semaine 17 |
| Mardi 17 Mai | Semaine 20 |
| Mardi 07 Juin | Semaine 23 |
| Mardi 28 Juin | Semaine 26 |
| Mardi 19 Juillet | Semaine 29 |
| Mardi 06 Septembre | Semaine 36 |
| Mardi 27 Septembre | Semaine 39 |
| Mardi 18 Octobre | Semaine 42 |
| Mardi 08 Novembre | Semaine 45 |

Nous remercions tout particulièrement le centre de Maringues qui nous aide pour les secours exceptionnels aux gens de passage ou routards.

A L'Ombelle, et en ville, comme à l'accoutumée des gourmandises dans de jolis sacs couleur ont été distribuées à 303 personnes - Tous les pensionnaires de l'Ombelle et à 167 personnes de 75 ans et plus, à leur domicile ou hospitalisées hors Maringues.

MOTS CROISÉS - SOLUTION N°41

| | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J | K | L | M | N | O | P |
|----|---|---|---|---|---|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | R | U | E | D | E | L' | E | N | F | E | R | | | | | |
| 2 | E | N | D | U | R | O | | | I | R | | R | U | O | P | |
| 3 | S | I | | | | | U | P | P | E | R | C | U | T | I | O |
| 4 | N | O | | R | E | P | A | I | R | E | | T | A | | A | C |
| 5 | U | N | | E | | | E | D | | R | E | A | | O | N | C |
| 6 | L | | H | I | D | A | L | G | O | | N | B | | R | O | I |
| 7 | L | | U | N | O | | L | I | | T | A | N | T | | T | |
| 8 | I | M | M | E | L | M | A | N | N | | E | G | | O | T | A |
| 9 | U | | | | | A | | | O | | R | A | G | L | A | N |
| 10 | S | T | A | B | A | T | M | A | T | E | R | | R | A | C | E |
| 11 | | A | T | A | C | | A | I | R | | E | | I | N | I | |
| 12 | F | R | A | N | C | A | L | L | E | U | | T | V | | T | U |
| 13 | R | A | N | C | E | | O | | | | N | A | E | V | U | S |
| 14 | O | U | T | | D | E | T | E | R | G | E | N | T | | R | E |
| 15 | I | D | O | L | E | | O | | I | R | G | O | U | N | | |
| 16 | D | E | T | E | R | M | I | N | A | T | I | O | N | | E | U |

Ciné Parc

Ciné-Parc a été à l'honneur à Maringues lors de la séance du 26 avril 2005.

TF1 est venu faire un reportage sur le cinéma itinérant en milieu rural.

Le reportage est passé au journal de 13H de Jean Pierre Pernault pendant le festival de Cannes.

Notre cinéma a toujours ses fidèles spectateurs bien que la fréquentation soit légèrement en baisse, mais cela est identique dans toutes les communes du Parc Livradois Forez.

Nous rappelons que les séances ont lieu le mardi toutes les trois semaines à la salle multimédia du collège Louise Michel et que les films programmés sont sortis récemment.

Le tarif est modique par rapport aux villes environnantes :

Plein tarif : 5 euros

Carte d'abonnement 10 séances : 35.06 euros

Enfants moins de 13ans et chômeurs : 3 euros

Le Tri sélectif

Le Syndicat du Bois de l'Aumône prend en compte les aspirations des usagers en améliorant la qualité des services, tout en maintenant les coûts dans des limites raisonnables. Le calcul du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour l'année 2005 concernant la communauté de communes est de 14,75 %, pour l'année 2004 il était de 16,10 %.

Le tri sélectif se met en place sur le territoire du S.B.A. par secteur et devra être terminé en décembre 2007. Il permet de diminuer le volume des ordures ménagères et de recycler une plus grande quantité de déchets. Cette nouvelle action va entrer en vigueur fin 2005 pour les communes des secteurs de Lezoux, Maringues et Randan soit environ 20.000 habitants.

Les quatre paragraphes qui suivent sont très explicites avec des illustrations à l'appui.

Chacun doit prendre conscience que l'environnement est un bien commun à tous et doit agir quotidiennement pour le sauvegarder.

MOTS CROISES - N° 42

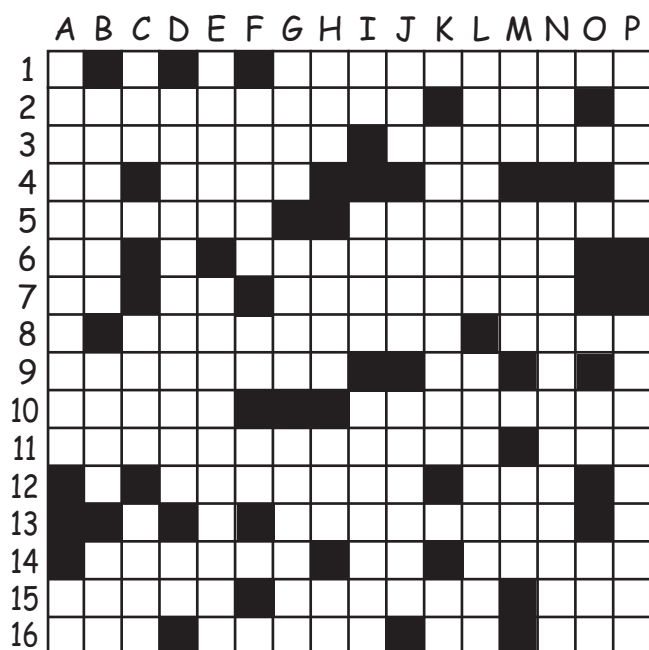
HORIZONTALEMENT :

- 1 - OUTILS DE CHARPENTIER/
- 2 - FUSIL DE CHASSE A CHIENS INTERIEURS/UTILISE LE PRECEDENT/
- 3 - DE CHICAGO/CONVICTION RESPECTABLE/
- 4 - BRILLE EN EGYPTE/COUTUME/NOTE/
- 5 - ATOLL OU DANS LASCHAMP/LEURS FRUITS VONT AVEC LES POIRES/
- 6 - DONNE LA FIEVRE/SORTES DE HARPES

- 7 - ARRIVE/DEPART/ILS SONT LOURDS/
- 8 - VA AVEC LE BINIOU/POUVAIT S'ACCOMPAGNER DU PRECEDENT/
- 9 - CHICAGO EN EST/IDEM AU 4/
- 10 - PRENOM FEMININ/FLEUVE COTTIER/ORIGINAIRE/
- 11 - A BEAUCOUP MODIFIE LES TERRES/FORME ARABE DE JESUS/
- 12 - SCINDER/C'EST TROP LONG/
- 13 - INVERSE TOURMENTER/
- 14 - INCLINEE/POUSSE L'AIGUILLE/POLYAMIDE/
- 15 - PRENOM FEMININ/SIEGE DU 19^{me} CONCILE/BELLE SAISON/
- 16 - TENUE D'EVE/ATTACHES/COUTUMES/AMI DE JULES FERRY/

VERTICALEMENT :

- A - IL EST MAÎTRE CHEZ LUI/SYMBOLE DE L'ÉTAIN/
- B - C'EST UNE CHARGE/INVERSE ARCHER/MARCHE SUR LA TÊTE/
- C - USINE CLERMONTOISE/TEMPERE/REPAS CELEBRE/
- D - C'EST VOUS MESDAMES/C'EST NICKEL/
- E - ETAIT BREF/DECORATIF/
- F - BIEN CUITE/NIET A LONDRES/COMPAGNIE PETROLIERE/
- G - COMMUNE DES PYRENEES/SE SOUMET/PAS COMMUN/
- H - PREFIXE DE RENOUVELLEMENT/LUNAIRES/TEMPS/NUMERO-TEE/
- I - MARQUE D'AVION/DOUBLÉ BLEU HORIZON/SANCTIONS/
- J - NORME/FILETS/TRES LEGER/
- K - SE FAIT SECOUER/FAMILIER/
- L - SAINT DE MARINGUES/CAPTEURS/
- M - SUPPORT DE QUILLE/VESTE PRUSSIENNE/NATURALISTE ANGLAIS/
- N - SEPRE/PRIMORDIALES/
- O - EN REMONTANT CONDITION/ENLEVE/
- P - FRONTAL OU GEOMETRIQUE/COMME LA BAGUETTE/



Trier ses déchets

Le tri, bientôt à domicile !

La collecte sélective de proximité répond à une attente...

Les bacs jaunes permettront de trier à domicile et limiteront les déplacements. Les points d'apport volontaire (points propres) seront réservés au dépôt du verre et des huiles de vidange moteurs.



Collecte sélective par apport volontaire



Prochainement
Chez vous



Collecte sélective de proximité



Bacs avant regroupement



Bacs après regroupement



Un petit effort en contrepartie...

Le regroupement des bacs :

Le service aux usagers sera nettement amélioré par la mise en œuvre de la collecte sélective de proximité. Pour réduire le coût de la collecte dû à la multiplication des arrêts, il vous sera demandé de regrouper vos bacs (verts et jaunes, en fonction du jour de collecte) en un même point de présentation situé à proximité de votre domicile. Le lieu exact vous sera indiqué avec précision par courrier au moment de la livraison des bacs.

Le respect de ces points de présentation permettra une amélioration du service en maîtrisant les coûts ! C'est un enjeu important.

Le tri, un geste simple !

La collecte de proximité, d'accord

Vous allez bientôt disposer d'un bac à couvercle jaune ! Ce nouveau service facilitera le tri à domicile.

Et quand ?

Vous serez informé de l'organisation de la collecte sur votre commune à l'occasion de la visite prochaine de nos éco-ambassadeurs. Merci de leur réserver le meilleur accueil !

Comment trier ?

Je dépose dans

mon bac à couvercle jaune
Papiers, cartons, briques alimentaires,
Boîtes et bouteilles métalliques,
Bouteilles et flacons en plastique
uniquement.



Je dépose dans

les conteneurs à verre
Bouteilles, pots et bocaux



Trier ses déchets, pourquoi ?



De plus en plus d'emballages...

Les emballages représentent aujourd'hui 50 % du contenu de nos poubelles ! Or, une grande partie d'entre eux peut être séparée des ordures ménagères et triée pour être recyclée !



Une réglementation de plus en plus stricte...

La réglementation relative à l'élimination de nos déchets ménagers favorise des solutions plus respectueuses de l'environnement et du cadre de vie.



Protéger notre environnement

Le recyclage permet de préserver les ressources naturelles telles que le bois, le pétrole, le fer, le sable... Ces ressources ne sont pas inépuisables.



Diminuer les volumes à enfouir

La mise en décharge est de plus en plus coûteuse.

Créer des activités nouvelles

De nombreux professionnels interviennent pour collecter, trier, conditionner et transformer les matériaux. Ces filières sont créatrices d'emplois.

La collecte sélective,
nous avons tous
à y gagner !

La deuxième vie des emballages ménagers...

Déposés dans le bac à couvercle jaune, et dans le conteneur à verre, comme indiqué, vos emballages seront tous recyclés. Dirigés vers un centre de tri, ils seront séparés matériaux par matériaux, par les "valoristes". Mis en balles, ils seront acheminés vers les filières spécialisées, où, après traitement et recyclage, ils redeviendront de nouvelles matières :



Le métal : fondu, les emballages sont réutilisés dans l'industrie : pièces auto, boîtes de conserve...



Le plastique : broyés puis fondus, les bouteilles et flacons en plastique sont transformés en tuyaux, fibre textile...



Les briques alimentaires : séparés de l'aluminium et du plastique, les cartons sont transformés en papier d'essuyage et d'emballage.



Le papier et le carton : " désencrées " et épurées, les fibres du papier et du carton entrent dans la fabrication de nouvelle pâte à papier et à carton.



Le verre coloré et incolore : broyé et fondu, le verre est utilisé pour fabriquer de nouvelles bouteilles.

Le saviez-vous ? Le verre se recycle à l'infini !

Trier, c'est l'affaire de chacun !
Nous sommes les premiers maillons de la chaîne,
car, sans tri, pas de recyclage !

83 % des français se disent trieurs convaincus.
En faites-vous partie ?